

CHAÎNE DES PUYS : PROJET DE VALORISATION DES PUYS DE CHARMONT ET LA RODDE

➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE | le 4 octobre 2021

Le Syndicat Mixte de Gestion Forestière d'Aydat, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et le Département poursuivent leur travail commun initié dès 2012 pour la mise en valeur et la préservation de la Chaîne des Puys, en prenant en compte le triptyque paysage - biodiversité - économie forestière et agricole. L'expérience de réouverture paysagère du Puy de Combegrasse en 2015 permet de réfléchir aux orientations à prendre sur les Puys de Charmont et la Rodde, actuellement entièrement boisés et non ouverts au public. Objectifs : offrir, selon les sites, des sentiers balisés aux visiteurs, préserver la tranquillité de la faune sauvage, rendre lisible les formes volcaniques de ces deux cratères égueulés, soit par la création de nouvelles surfaces de pâturage, soit par une gestion forestière adaptée.

Lionel Chauvin, Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Président du Département du Puy-de-Dôme, Alain Brelurut, Président du syndicat mixte de Gestion Forestière d'Aydat (SMGF), Franck Serre, Maire d'Aydat et représentant du Président de Mond'Arverne Communauté se sont réunis à Montlosier le 21 septembre pour préparer la phase opérationnelle d'une nouvelle action de valorisation sylvicole, pastorale et paysagère sur trois volcans de la Chaîne des Puys, Charmont, La Rodde et Combegrasse. Cette réunion a également rassemblé l'ensemble des acteurs concernés par cette action, avec des représentants de l'Office national des Forêts, de la Direction Départementale des Territoires et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, de l'Office de Tourisme Mond'Arverne, et du Département du Puy-de-Dôme.



Les trois puys concernés sont situés à proximité immédiate de Montlosier, siège du Parc des Volcans d'Auvergne, sur la commune d'Aydat, constituent la porte d'entrée Sud de la Chaîne des Puys.

Tout en tenant compte des enjeux de chaque site, le projet a pour objectif de favoriser la découverte d'édifices remarquables soit en permettant l'accès aux différents volcans, soit en disposant de points d'observation privilégiés. En ce sens, il répond aux grandes orientations du plan de gestion du Haut lieu tectonique Chaîne des Puys-faille de Limagne inscrit au patrimoine mondial, notamment la préservation de l'intégrité et de la lisibilité des édifices géologiques et des paysages et l'action sur les activités qui les façonnent mais aussi l'accueil, la gestion du tourisme, de la fréquentation et la conciliation les usages.

Ce nouveau projet est la suite d'une collaboration initiée par le SMGF en 2012 avec le Parc des Volcans d'Auvergne, qui a donné lieu à l'ouverture et la mise en estive du Puy de Combegrasse puis la création du stationnement notamment, avec le soutien du Département.

Forts de cette expérience, les partenaires poursuivent donc la démarche avec l'appui d'un cabinet de paysagistes assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du SMGF, et un cofinancement à hauteur de 80 % par le Département.

L'équipe mutualisée de gestion de la Chaîne des Puys qui rassemble des agents du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et du Département, apportera un soutien technique au SMGF pour chacune des phases du projet.

Contact Presse SMGF : Alain Brelurut, Président - brelurut.smgf@orange.fr

Contact Presse Parc des Volcans d'Auvergne :

Anne Dasriaux | adasriaux@parcdesvolcans.fr | 06 89 11 95 82